



Huile de fond extérieur BEECK

Imprégnation universelle à base d'huile siccative pour le bois absorbant à l'extérieur

1. Propriétés du produit

L'Huile de fond extérieur BEECK s'utilise comme imprégnation de fond pour le bois brut absorbant à l'extérieur. L'huile et la résine de lin dissoutes lui confèrent un pouvoir de pénétration exceptionnel. Convient aussi bien sur le bois à dimensions stables (fenêtres, portes extérieures) que sur les bois à dimensions partiellement stables (persiennes, maisons en rondins, bardages) ; en raison de ses propriétés de régulation de l'humidité et de sa profondeur de pénétration, elle est idéale pour les colombages. Convient à l'extérieur pour tous les feuillus et conifères résistants aux intempéries qui sont compatibles avec la mise en peinture, mais pas pour le bois tropical. Recouvrement subséquent avec la Laque primaire BEECK et la Peinture à la standolie pour extérieur BEECK, ou la Lasure pour bois extérieur BEECK. A l'intérieur, veuillez utiliser l'Huile d'imprégnation BEECK.

1.1. Composition

- Huile de lin siccative/standolie, résine alkyde
- Solvant exempt d'aromate, huiles essentielles, protecteur de film

1.2. Propriétés techniques

1.2.1. Aperçu

- Utilisation à l'extérieur
- Application rationnelle, saturante, rendement élevé
- Forte pénétration grâce à l'huile de lin de faible poids moléculaire
- A pores ouverts, la diffusion et la sorption du substrat restent effectives
- Hydrofuge et régulant l'humidité, idéale pour les ouvrages en bois dans le cadre de la restauration du patrimoine bâti et sur les colombages
- Ne s'éaille pas, même en cas de forte exposition aux intempéries

1.2.2. Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment*

Paramètre	Valeur	Conformité
Densité 20°C :	0,88 kg / L	
Viscosité 20°C :	env. 57 s (coupe 3 mm)	NBN EN ISO 2431
Valeur s_d (H_2O) :	< 0,5 m	
Point éclair :	> 61°C	
Teneur en COV (max.) :	300 g / L	COV-Decopaint, cat. A / h

1.2.3. Teinte

- Transparent. Peut accentuer le grain et renforcer la teinte des bois légèrement colorés, faire un test.

2. Mise en œuvre

2.1. Exigences du support

- Le support doit être propre, sec, ferme et stable, de même qu'exempt d'efflorescence, de décoloration ou de substance pouvant perturber l'adhérence et/ou le séchage.
- Veiller à la qualité du bois constructif ainsi qu'à l'absence de bleuissement ; adapter la protection chimique du bois en fonction du système de recouvrement et de la classe de résistance selon la norme DIN 68800 partie 3.

2.2. Info brève sur le schéma standard

- Nettoyer et poncer le support en bois pour le rendre prêt à être imprégné.
- Faire une seule application saturante avec l'Huile de fond extérieur BEECK, reprendre les excédents à l'aide d'un pinceau.
- Au plus tôt après 24 heures, faire un léger ponçage intermédiaire et appliquer, p. ex., la Laque primaire BEECK.

2.3. Support et traitement préliminaire

• Bois :

Poncer le bois absorbant - brut ou imprégné avec des produits non filmogènes - et appliquer l'Huile de fond extérieur BEECK, bien saturer le support. Poncer complètement ou remplacer le bois friable, érodé et grisé. Taux d'humidité maximal pour le bois de résineux 15 %, le bois de feuillus 12 %. Eliminer complètement et en profondeur des pores toute trace de graisse, de résine et de cire avec le Diluant pour standolie BEECK. Les bois riches en résines (p. ex. le mélèze) ont tendance à rejeter de la sève sous l'effet de la chaleur ; en tenir compte lors d'exposition au sud. Faire un test préalable sur le chêne (acide tannique !), les bois tropicaux (composants colorants et/ou retardateurs de séchage !) et sur les matériaux en particules de bois (compatibilité du support avec l'exposition à l'extérieur, respecter les directives du fabricant relatives au système de recouvrement). Eliminer par ponçage, sablage (aérogommage) ou décapage, complètement et à profondeur de pores, les anciens recouvrements à base de laque, d'acrylique et de



Huile de fond extérieur BEECK

résines synthétiques qui sont érodés, fissurés, détachés et écaillés. Eliminer totalement les restes de produit de décapage. Poncer soigneusement les anciens revêtements bien adhérents à base d'huile et de résine alkyde afin de les dépolir, si nécessaire les lessiver ; n'imprégnner que le bois remis à nu, brut et absorbant avec l'Huile de fond extérieur BEECK. Avant le montage, imprégner le bois constructif et le bois à dimensions précises sur toutes les faces et appliquer en plus une couche de Laque primaire BEECK ou de Lasure à la standolie pour extérieur BEECK.

Imprégnier le dos des bardages extérieurs afin d'éviter l'absorption d'humidité et permettre une ventilation par l'arrière.

- **Les supports déconseillés sont** les boiseries horizontales ou légèrement inclinées et exposées aux intempéries, soumises à un stress mécanique ou en contact avec la terre. Protéger le bois à l'aide d'éléments constructifs ou éventuellement par des moyens chimiques, selon DIN 68800 partie 3. Faire un test sur le bois exotique, le chêne et les matériaux en particules de bois, respecter les indications du fabricant.
- **Les supports déficients** exigent une approche différenciée, faire un test.

2.4. Instructions de mise en œuvre

2.4.1. Instructions générales

- Vérifier l'aptitude du support comme requis (voir 2.1. et 2.3.). Tenir compte du pouvoir d'absorption, de la fermeté et de la structure du support. Faire un essai sur les surfaces exigeantes et critiques. Confier le travail à du personnel qualifié.
- Couvrir soigneusement les surfaces qui ne doivent pas être traitées afin de les protéger contre les projections (en particulier le verre, les appuis de fenêtre, les joints d'expansion, les laquages, les plastiques et les ferrures).
- Procurer un équipement de protection individuelle.
- Agiter les pots avant l'emploi.
- Ne pas appliquer dans des conditions humides, en cas de risque de gel, sur des surfaces chauffées ni en plein soleil.
- Température minimale pendant la mise en œuvre : +8°C. Pendant le séchage, renouveler l'air et maintenir une température ambiante suffisante.
- Temps de séchage : en climat normal, appliquer la couche suivante au plus tôt après 24 heures. Ne recouvrir que lorsque l'imprégnation est sèche. Résiste au blocage après quelques jours en climat normal ; éviter d'appliquer en excédent et de former des adhérences, notamment dans les feuilles des fenêtres.
- A l'extérieur, protéger les couches fraîches de la pluie, installer p. ex. une bâche pour échafaudages.

2.4.2. Application

- L'Huile de fond extérieur BEECK est prête à l'emploi et s'applique non diluée, au pinceau, au pistolet, par déversement ou immersion. Bien saturer le bois et, après environ 20 minutes, éliminer soigneusement les excédents avec un pinceau ou un chiffon ; bien éliminer aussi les excédents sur le bois rugueux et/ou fissuré.
- Les éventuels excédents de produit qui n'ont pas pénétré dans le substrat doivent être soigneusement éliminés à l'aide d'un pinceau et/ou avec de l'air comprimé, notamment sur les surfaces horizontales et dans les plis et les creux - ne laisser sécher aucun « lac », excédent, ni coulure. Un essai d'application est recommandé. En cas de formation de brouillard à base d'huile, veuillez prendre garde au risque d'auto-inflammation dans les nattes filtrantes des systèmes d'extraction.
- Après séchage, les zones brillantes qui subsisteraient doivent être éliminées soigneusement par ponçage, car sinon elles perturberaient l'adhérence et le séchage des couches subséquentes.
- Avant d'appliquer la couche suivante, poncer finement la surface (grain approx. 240), particulièrement sur les bois sensibles au gonflement, rugueux, en cas d'inclusion de poussières et/ou s'il y a des excédents brillants à la surface du matériau.

3. Consommation et conditionnements

Sur du bois de résineux raboté, la consommation est d'environ 0,08 L par m². Sur le bois brut de sciage et les matériaux en particules de bois, déterminer quel sera le surplus de consommation en faisant un essai.

Tailles des pots : 0,25 L / 0,75 L / 2,5 L / 10 L

4. Nettoyage

Nettoyer soigneusement et immédiatement le matériel, les outils et les vêtements avec le Diluant pour standolie BEECK.

5. Stockage

Dans le bidon original hermétiquement fermé, se conserve au minimum pendant 24 mois. Refermer hermétiquement les bidons ouverts. Ne jamais transvaser dans un récipient ne résistant pas aux solvants.

6. Indication de danger, instructions de sécurité et élimination

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Contient de l'essence d'oranges et du butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle. Peut produire une réaction allergique. Les chiffons, papiers et autres matériaux absorbants qui



Huile de fond extérieur BEECK

sont imprégnés peuvent présenter un risque d'inflammation ; les stocker et les éliminer dans un récipient fermé et ininflammable.

Indications de danger : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Instructions de sécurité : Tenir hors de portée des enfants. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.

- Code de déchets CED : 080112

7. Déclaration

Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE dans leur dernière édition font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.